

N° Agg C/ARSEL/DG/DAJCPC/SDAJEC/CSAT/aba

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARSEL) informe l'opinion publique nationale et internationale, qu'à l'issue de l'examen des offres administratives et techniques reçues dans le cadre de l'Avis à manifestation d'intérêt (ami) publié le 1^{er} septembre 2025 dans le quotidien national « Cameroon Tribune » et dans diverses autres plateformes, les trois (03) entreprises ci-dessous listées ont été retenues pour la suite du processus de sélection.

Il s'agit de :

- **OIED Invest Cameroun ;**
- **BETHEL INDUSTRIE VERTRETUNG LIMITED et OSSBERGER GmbH + Co KG ;**
- **FATSONS ENGINEERING.**

En conséquence, le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) restreint et les Etudes faites sur les sites des petites centrales hydroélectriques de Manjo (4,6 MW) et Bafang (3,4 MW) sont ainsi publiés et mis à la disposition exclusive des candidats présélectionnés à compter de la date de signature du présent communiqué.

Ces documents peuvent être retirés ou consultés auprès du Service de l'Attribution des Titres de l'ARSEL, de lundi à vendredi aux heures ouvrables, selon les modalités précisées dans le dossier.

Les offres définitives devront être établies conformément aux prescriptions du DAO restreint et déposées au plus tard le**1.6 OCT. 2026**.. à **15H30**, à l'adresse indiquée dans ledit dossier.

Fait à Yaoundé, le**29 JUIN 2026**.....

Le Directeur Général


Jean Pascal Nkou